

Jean-Baptiste-Antoine Ferland.

Les pièges du discours

Mario Mimeault¹

Dans l'invitation faite aux chercheurs à propos de la construction de la mémoire régionale, un questionnement m'interpelle: «Qui a participé à relayer la mémoire [des] acteurs, et au nom de quoi? Quelles représentations, pour être concret, ont été produites par ces acteurs? Sont-elles au cœur ou à la marge de la mémoire régionale?» Or, pour la Gaspésie, un de ces passeurs s'appelle Jean-Baptiste Ferland. Pourquoi parler de lui? Parce que, plus que tout autre, cet homme a eu une influence déterminante dans la compréhension du passé gaspésien. C'est Ferland lui-même qui fixe cet objectif en présentant son livre *La Gaspésie*: «Je jetai sur papier des notes... Elles peuvent aussi servir à faire comprendre les grands changements qui s'y [en Gaspésie] sont opérés depuis vingt-cinq ans².»

Je m'arrêterai donc au discours véhiculé par cet ouvrage, réputé dès sa sortie et dont l'influence teinte encore l'interprétation du passé péninsulaire. Pourquoi soulever la question des «pièges du discours»? L'historiographie a été séduite par la vision stéréotypée et misérabiliste du passé gaspésien proposée par l'homme et son œuvre. C'est là le piège. Les historiens ont considéré l'écrit de Ferland comme une étude historique, alors qu'il demeure un témoignage, de première main, bien sûr, mais empreint des idées préconçues de l'auteur. Pour montrer les tenants et aboutissants de ce livre, nous examinerons la trajectoire de Ferland, son appartenance idéologique et le contexte dans lequel il a écrit. Nous analyserons enfin l'influence concrète de son œuvre sur le récit gaspésien actuel. Notre démonstration vise à mieux comprendre sa représentation du passé gaspésien, de manière à permettre, au bout du compte, une mise en perspective de plusieurs écrits contemporains sur la Gaspésie.

Ferland, son parcours et son œuvre

Montréalais de naissance, Jean-Baptiste-Antoine Ferland a vécu de 1805 à 1865. Suivant une carrière plutôt atypique, il occupe des fonctions qui le propulsent parmi les membres émérites de l'appareil ecclésiastique³. Avant même qu'il ne soit ordonné prêtre en 1828, il devient le secrétaire personnel de M^{gr} Plessis, évêque de Québec. C'est l'occasion pour lui de se familiariser avec les rouages de l'Église canadienne et de s'imprégner des doctrines sociales et économiques de l'institution. Plus tard membre d'une Église militante, il se fera l'apôtre de l'attachement à la terre, prônant la défense des droits des Canadiens français face à un conquérant anglo-protestant.

Il occupe différentes fonctions cléricales: il devient tour à tour vicaire, curé, puis chapelain dans la région de Québec. En 1836, il accompagne l'évêque du diocèse, Pierre-Flavien Turgeon, dans sa visite de la Gaspésie. En 1841, il entre au Collège de Nicolet en tant que professeur, puis il accède aux postes de préfet des études, de directeur, et enfin de supérieur de l'établissement (respectivement en 1841, 1848 et 1849). Les difficultés financières qui marquent son dernier passage dans l'administration du collège, et qu'il attribue à la rareté du numéraire qui sévit dans la province⁴, seront déterminantes pour la suite, et expliqueront certaines de ses prises de position idéologiques qui seront analysées plus loin. Dans les années 1850, Ferland effectue des recherches historiques en France. À son retour, il donne des conférences sur l'histoire nationale et devient professeur à l'Université Laval.

Son goût pour l'histoire, présent dès son voyage en Gaspésie, l'amène à rédiger un journal (1836) qui

sera imprimé par articles en 1861, puis une monographie intitulée *La Gaspésie*, publiée à titre posthume en 1866⁵. Entretemps, en 1863, il édite une série de textes qui racontent des visites faites à Anticosti et sur la côte du Labrador, lesquels seront réunis sous le titre d'*Opuscules* (1876)⁶. La somme de ses connaissances sur le passé canadien paraît en 2 tomes dans son *Cours d'Histoire du Canada*, en 1861 et 1865⁷. Dans cet ouvrage, Ferland se fait le défenseur des prises de positions passées de l'Église et le promoteur de son action bienfaitrice pour les Canadiens français. De l'ensemble de son œuvre, on peut retenir de l'historien qu'il épouse la doctrine de l'Église catholique romaine, agriculturiste et pro canadienne-française. Il est permis de croire que déjà ces mêmes motivations prévalaient lors de la rédaction du livre relatant sa visite dans la péninsule.

En fait, nous croyons que le regard qu'il porte sur la péninsule gaspésienne est en partie déterminé par cette perspective globale de l'histoire. Avec *La Gaspésie*, Ferland laisse son empreinte sur la vision du passé régional pour les générations à venir et, de ce fait, son influence est énorme. Un grand nombre d'auteurs y puisent en effet leur matière, aujourd'hui encore. Ses émules sont légion chez les fonctionnaires du gouvernement, les prêtres, les historiens régionaux, les hommes politiques, les écrivains et romanciers: Louis-Joseph Papineau (1832), Théophile Têtu (1868), Auguste Bécharde (1888), Antoine Bernard (1925), M^{gr} François-Xavier Ross (1934), Raoul Blanchard (1935), Damase Potvin (1943), Jules Bélanger (1999), Noël Audet (1989), Sylvain Rivière (2013), et j'en passe. Globalement, on pourra leur reprocher une absence de recul critique, l'utilisation de phrases, de passages – quelquefois de pages entières – sans contextualisation, l'emprunt de concepts et l'usage d'un vocabulaire anachronique, sans fondement historique, des sous-entendus sans regard sur l'environnement des acteurs concernés.

Voyage en Gaspésie: une perspective décortiquée

Ferland était-il le plus avisé des observateurs? En fait, dans son travail, tout repose sur la qualité de l'observation: c'est-à-dire le champ couvert par l'analyse, la durée de cette dernière et, par là, sa profondeur. Première réflexion, lorsqu'on prend connaissance de *La Gaspésie* de Ferland, c'est que son passage en région débute à Cap-Chat le 19 juin 1836 et se termine pour sa portion gaspésienne à

Ristigouche le 25 juillet. Il a donc fondé ses jugements sur une tournée de cinq semaines. Dix-sept postes, établissements ou villages sont cités dans son livre. Souvent, la visite ne consiste qu'à passer devant un lieu, comme Cap-Chat, pour signaler le décompte de la population. Ailleurs, l'équipage de M^{gr} Turgeon s'arrête une journée, quelquefois deux, comme à Paspébiac, ou trois, comme à Percé. Jamais plus. Il ne reste que le temps de rencontrer les notables (curés compris), de dire une messe et de confesser. Ferland livre ses appréciations sur les villages où l'escorte est reçue: il produit ainsi une page d'histoire acadienne à Bonaventure, des observations sur le potentiel du milieu naturel à Rivière-au-Renard, de la chasse à la baleine à Gaspé, etc. Si l'auteur relève des informations fort instructives quant à certains modes de vie ou pratiques professionnelles, sa cueillette de données ne s'appuie que sur quelques informateurs, faute de temps. Bien sûr, cette méthodologie a bien servi d'autres observateurs, comme Raoul Blanchard, mais elle n'est pas la plus rigoureuse. Il y a aussi Anthony von Iffland et Frederick Baddeley, que je citerai plus loin.

Seconde constatation: la visite de Ferland a lieu en 1836, un an avant la célèbre révolte des Patriotes. La société canadienne-française est alors agitée par des tensions entre différents groupes sociaux (population civile contre occupant militaire, franco-catholiques contre anglo-protestants, État contre Église, réformistes contre conservateurs). Le regard de Ferland est tributaire de ces enjeux, et influencé par son identité de français catholique, de membre du clergé, et de réformiste. Premier commentaire: la vision de la société gaspésienne s'exerce chez Ferland à travers le prisme des bouleversements qui agitent le cœur de la colonie. Sommairement, il attaque dans son livre une domination économique et sociale qui profite, selon lui, à des gens étrangers à la société canadienne, en l'occurrence des Jersiais

Ainsi, Ferland en arrive à la faveur de sous-entendus à prôner le remplacement de l'ascendance des gens d'affaires, anglophones pour ne pas le dire, par celle d'une Église protectrice du peuple. Il sait ménager ses arrières par d'habiles formulations, en apparence anodines, ou des remarques distillées de manière à mousser subtilement l'action du clergé catholique. C'est de la sorte, apprend-on, que «la visite pastorale [des résidents de Bonaventure]...

semble avoir produit les meilleurs effets sur les gens du milieu». À Port-Daniel, où manque un prêtre, il est évident pour lui que «sous une main protectrice et capable de la guider la population de Port-Daniel pourra [...] s'élever à une condition plus prospère⁸».

Ses émules récupéreront son discours et se montreront plus explicites, comme l'historien Antoine Bernard, qui écrit ainsi: «C'était donc la vieille lutte engagée par le clergé, ami et bienfaiteur du peuple, contre le marchand de poisson, son exploitateur, qui se continuait, mais aggravée du fait que le prêtre français avait désormais à combattre avec tact et prudence le marchand protestant et anglicisant⁹.»

Notre second commentaire concerne la publication tardive du livre *La Gaspésie*. Un problème de dichotomie se posait pour Ferland lorsqu'il a terminé son manuscrit. Rédigé dès son retour, pouvait-il le publier dès 1836? Par son approche, l'auteur se positionnait en phase avec l'action des Patriotes, mais il se plaçait en même temps en porte-à-faux avec la position officielle de l'Église, laquelle prenait alors partie pour le gouvernement colonial en condamnant l'attitude des insurgés¹⁰. Prenant nettement position contre d'influents intervenants britanniques, et compte tenu du contexte sociopolitique dans lequel l'Église se débattait au cœur de la colonie, Ferland dût se montrer prudent et retarder la publication de son texte.

Le regard de Ferland sur la société gaspésienne

L'analyse de plusieurs thèmes traités par Ferland permet de mesurer la portée des écueils soulevés. Le récit de son passage à Paspébiac est représentatif à cet égard. Je le cite: «Les habitants de Paspébiac dépendent complètement de la maison Robin¹¹.» Si Ferland écrit cela en 1836, une note de l'éditeur en bas de page indique que les choses ont changé en 1866 avec l'apparition de concurrents¹². Preuve que l'économie régionale a progressé, plusieurs employés ont fondé leur propre compagnie. Il y a ceux qui étaient là au moment du passage de Ferland: les frères Philip et Francis Janvrin à Gaspé en 1789, William Fruing aussi à la pointe de la Gaspésie en 1830. La John Le Boutillier and Company a développé des comptoirs à Grande-Rivière, Percé, L'Anse-au-Griffon, Rivière-au-Renard et Sainte-Anne-des-Monts à partir de 1834. Et puis il y a ceux apparus après sa visite: les frères David, Amy et Edward

Le Boutillier qui ouvrent leurs portes à Paspébiac en 1838, le marchand Daniel Bisson au même endroit vers 1847. Autre producteur, Michel Lespérance exploite un établissement à Grand-Étang depuis les années 1840, John Fauvel à la pointe Saint-Pierre en 1850. Théodore-Jean Lamontagne développe des installations sur toute la côte nord-gaspésienne à partir de 1852. Au total, le chercheur Aldo Brochet a recensé 44 de ces compagnies de pêche qui se sont succédé dans la région aux XVIII^e et XIX^e siècles¹³.

Alors, les pêcheurs dépendent-ils totalement de la maison Robin? Compte tenu de tous ces marchands leur offrant des opportunités d'affaires, force est de reconsidérer l'affirmation de Ferland quant à la dépendance des familles gaspésiennes à l'égard des Robin¹⁴. Si on accepte que cette subordination est partout présente, elle est certainement fluctuante à certains endroits, à tout le moins suivant les comptoirs les plus exposés à la concurrence. Ce sont les commis mêmes de Robin, comme le souligne l'historien André Lepage, qui se plaignent que les pêcheurs vendent leur production à des marchands concurrents pour rembourser ensuite la compagnie en argent comptant¹⁵.

Revenons à une autre affirmation de Ferland dans le contexte paspéya: «Comme les pêcheurs ne sont payés qu'en effets [écrit-il], ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir; mais quand ils ont pris ce qui leur est nécessaire, on achève de solder leurs comptes avec des objets de luxe¹⁶.» Je dois en convenir, c'est tout à fait exact, si tant est que de la mélasse, du sucre et des tissus soient des objets de luxe, mais l'auteur ne dit pas tout. En 1837, en raison d'une crise économique aux États-Unis, les banques canadiennes, largement tributaires des fonds américains, suspendent leurs paiements en argent dans tout le Canada. Il en découle une rareté des espèces sonnantes et un défaut de fixité dans leur valeur¹⁷. Or, n'est-ce pas Ferland qui écrivait à son évêque au temps où il dirigeait le collège de Nicolet (1849-1850) que les difficultés de son institution venaient du manque d'argent liquide dans la société? «Nous désirons soumettre à Votre Grandeur [...] notre situation financière qui n'est certes pas prospère», lui disait-il dans une lettre datée du 15 janvier 1850. L'année qui s'est terminée au mois de juillet 1849 avait porté cette dette à près de 500 louis, parce que les paiements de la part des parents des élèves ne s'étaient

pas faits régulièrement... «L'argent est devenu si rare dans notre district que les paiements se font difficilement¹⁸.»

Lui-même payait son personnel en biens matériels ou en temps de scolarité pour leurs enfants. Il en était de même pour Robin. Dans les faits, il n'y avait pas d'argent liquide dans la province, pas plus en Gaspésie qu'à Nicolet, et pas plus en 1836 qu'en 1850. Un arpenteur du gouvernement, en mission dans la péninsule trois années avant la visite de Ferland, Frederick Baddeley, est confronté à la situation: «les billets sont ici hors de question et plus encore, je crois que dans aucune partie de la baie [de Gaspé] presque toutes les affaires se font dans le bassin par échange, ou en argent comptant, et cela est tellement le cas que le batelier m'a fait promettre que je le paierais en argent comptant et non en marchandises¹⁹.» Finalement on peut en déduire que Ferland reproche aux Jersiais de faire la même chose que Baddeley et lui-même.

Citons à nouveau Ferland: «Les écoles sont proscrites. Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux, écrivait Philippe Robin à ses commis; s'ils étaient instruits, en seraient-ils plus habiles à la pêche²⁰?» Nombre d'auteurs et de narrateurs, dont certains nous sont contemporains, ont repris la diatribe de Ferland. Antoine Bernard cite non seulement *in extenso* ce passage, mais quatre pages entières du récit de Ferland aux fins de prouver que Robin cherchait à «empêcher l'instruction de pénétrer dans le peuple de crainte de le voir un jour secouer ses chaînes». Le poète Sylvain Rivière fait de même sans pour autant apporter d'éléments circonstanciels. Et même les romanciers s'y mettent. Guy Fournier et Robert Favreau s'inspirent du même passage quand ils font dire à Noum Guité, le personnage central du téléroman *L'ombre de l'épervier*, en réponse à son fils qui lui annonce son intention de s'inscrire à l'école d'agriculture de Val-d'Espoir: «Tu veux rire de moi? Elle vient juste d'ouvrir et c'est la seule de toute la Péninsule. Pas besoin d'école pour savoir comment planter des patates. Y avait pas plus ignorant que ton grand-père pis il savait tout ça²¹.»

Bref, les critiques de Ferland ont porté fruit. Cependant, bien qu'il soit douteux que cet observateur ait rencontré Philip Robin, lequel a quitté le Canada en 1814, il dit probablement vrai. Robin

lui-même écrivait à son gendre John Le Boutillier qu'il considérait que lire, compter et signer son nom suffisait pour ses propres petits-enfants²², mais cette idée ne va pas à l'encontre de celles véhiculées par bien des hommes de cette époque. C'est aussi une question de milieu. Ainsi, en 1821, le docteur Anthony von Iffland observe que l'école de Douglstown, à l'instar des autres institutions du genre dans la péninsule, «ne pouvait pas produire de grands avantages, parce qu'il n'y avait que huit ou neuf enfants qui la fréquentaient, et encore que pendant l'hiver seulement; car pour l'été on doit remarquer que dès qu'un enfant est capable de marcher, il sert toujours à quelque chose d'utile dans la pêche²³.»

En ce sens, la Gaspésie n'est ni plus ni moins bien outillée sur le plan de l'éducation scolaire que les autres régions de la province²⁴. C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle parvient un Comité permanent de l'Assemblée législative du Bas-Canada mis sur pied en 1835 pour étudier la situation de l'éducation et des écoles, comité présidé par John Le Boutillier, député du comté de Gaspé. S'il est presque impossible que Ferland n'ait pas pris connaissance de ce rapport, rien n'en transpire dans son récit de voyage.

Plus tard, au temps du Canada-Est (anciennement Bas-Canada), dans les années 1840 et 1850, le récit de Ferland aura toujours sa pertinence et le même écho. Bien que défrayer le coût des écoles soit obligatoire pour la population, cette dernière s'y refuse encore. Il y a même des endroits, comme à Trois-Rivières, où on met le feu aux écoles. On parle de la Guerre des Éteignoirs dans les manuels d'histoire²⁵. La Gaspésie, où on a seulement refusé de payer les taxes, vit à cet égard en accord avec l'ensemble de la colonie. Pourquoi lui en faire reproche? La réponse viendra à la fin.

Toujours relativement à son passage à Paspébiac, Ferland commente l'impossibilité des Gaspésiens de s'affranchir des liens qui les relient à la compagnie: «Quand ils [les pêcheurs] veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes, devant les tribunaux, qu'ils redoutent²⁶.» Le non-paiement d'une dette ou d'un compte conduit à l'époque comme aujourd'hui à des poursuites en justice et potentiellement, à la saisie des biens. Cet aspect de la remarque est donc juste, mais était-ce là le propre de

l'entreprise Robin? Toutes les compagnies jersiaises ont agi ainsi et même Théodore-Jean Lamontagne en a fait son bénéfice à Sainte-Anne-des-Monts²⁷.

Et si par là Ferland laisse entendre que les pêcheurs étaient captifs de la firme jersiaise, il y a place à discussion. Les débiteurs de Robin pouvaient en effet avoir recours à d'autres marchands: c'est ce qu'a révélé la comparaison que nous avons faite des livres de compte du magasin Robin de Percé pour les années 1833 à 1837 et de ceux d'un marchand voisin, Buteau et Boucher. Pour l'année 1833 seulement, nous avons trouvé que six des 11 clients en dette envers Robin possédaient un compte chez son concurrent²⁸. Ailleurs, à Sainte-Anne-des-Monts, Georges Lamontagne, le fils de Théodore-Jean, se plaignait à son père que leurs clients débiteurs s'approvisionnaient chez leurs concurrents²⁹. Un peu plus haut, nous mentionnions la plainte des commis de Robin devant la fuite de leurs clients au profit de la concurrence. Ainsi, suggérer l'idée d'une dépendance totale des pêcheurs envers les Robin, comme le fait Ferland, est dangereux pour l'anagnoste mal outillé pour juger de la situation.

Une dernière observation s'impose avant de clore cette démonstration. Jean-Baptiste Ferland a dénoncé une kyrielle de circonstances sensibles pour nous convaincre de la justesse de ses observations; il a mis dans la bouche de ses vis-à-vis des propos accablants, imparables pour plusieurs. Il a toutefois omis de contextualiser certaines de ses appréciations. Mais il a fait plus. Nous avons dans sa personne un homme lettré, un maître de la rhétorique et du discours. Il sait que les mots ont un poids et sait les utiliser. Il est, ici, un autre piège, subtil parce qu'invisible. Ferland parvient à renforcer son argumentaire à de nombreux endroits de son texte par l'usage d'un champ sémantique pernicieux. Par le mariage d'un vocabulaire bien choisi, par ses prises de position partiales, il oriente le jugement du lecteur et l'invite à adhérer à ses thèses idéologiques qui ne procèdent pas d'une réflexion approfondie. L'exemple du passage déjà relevé sur l'endettement du pêcheur est représentatif à cet égard: « Quand ils [les pêcheurs] veulent *secouer* leurs *chaînes* et porter ailleurs leur poisson, on les *menace* de les *traduire* pour *dettes*, devant les *tribunaux*, qu'ils *redoutent*³⁰. » On a là, réunis en deux lignes, sept mots qui appellent au sentiment plutôt qu'à la raison, et qui peuvent incliner la

pensée du lecteur et susciter l'émotion désirée par l'auteur.

Conclusion

À la lumière de ces quelques éléments discursifs, où peuvent bien se dissimuler les pièges du discours? D'abord dans la confiance qu'il convient d'accorder au témoignage d'un visiteur qui parcourt la région en cinq semaines, s'arrêtant moins de quelques heures dans certains villages, mais aussi dans le caractère imminemment subjectif des observations qui sont faites. On a à peu près en même temps que Ferland les rapports des visites du docteur Anthony von Iffland (1821) et de l'arpenteur Frederick Baddeley (1833). Ces écrits peuvent dialoguer, jusqu'à un certain point, avec ceux de Ferland. À la suite d'une visite de semblable durée, ces deux observateurs ont émis des opinions qui nous paraissent davantage équilibrées. Le fait, cependant, qu'ils soient tous deux anglophones, que leurs propos aient été rédigés plusieurs années avant les rébellions, et, donc, qu'ils ne soient pas teintés du nationalisme canadien-français de Ferland, explique peut-être aussi leurs prises de position *a priori* plus objectives.

Les positions idéologiques de Ferland évaluent le contexte entourant plusieurs des situations dénoncées (comme l'absence du numéraire), ou ne permettant pas de les relativiser, comme en témoigne l'exemple des écoles. L'absence de mise en perspective est aussi observée dans le traitement que réserve Ferland aux rapports entre les Gaspésiens et les entreprises de pêche comme celle des Robin. Ces cas, mal documentés, tendent à laisser de côté les éléments d'information qui iraient à l'encontre de la posture idéologique de l'auteur. Ainsi, par ignorance ou par choix, Ferland n'évoque pas le fait que de semblables situations s'observaient régulièrement dans les milieux comme Terre-Neuve, où la concurrence s'exerce librement et où les pêcheurs, bien que débiteurs, avaient recours à plusieurs fournisseurs.

Il n'en reste pas moins que le livre de Ferland laisse l'impression d'une Gaspésie figée, misérabiliste, captive d'un système socio-économique étouffant. La généralisation est facile. Nombreux sont les auteurs qui ont étendu la portée de ses observations à l'ensemble de la région alors qu'elles ne concernaient finalement que la situation des Paspéyas³¹. Or, Paspébiac

n'est pas la Gaspésie. On peut donc se poser la question : la Gaspésie était-elle vraiment telle qu'il la décrit, ou telle que ses émules la présentent en récupérant et en élargissant la portée de son propos ? Plusieurs éléments conduisent à croire que la situation n'était pas pire dans la péninsule que dans d'autres régions. La progression de sa démographie en elle-même parle beaucoup. De 1831 à 1870, sa population a augmenté de 400 %, passant de 7677 personnes à 31480 personnes. De 1861 à 1871, la même population croît de 22 % alors que celle du Québec s'accroît de 7 %³². Cette hausse peut s'expliquer de plusieurs façons, bien sûr, mais l'ouverture de l'emploi créée par les pêches est certainement un de ces facteurs qui laisse croire que la Gaspésie se portait mieux que les disciples de Ferland la représentent³³. Viendrait-on s'installer en si grand nombre dans une région aussi opprimée s'il n'y avait pas des avantages économiques acceptables ?

Quels avantages retirait Ferland à dresser un portrait sombre de la Gaspésie ? Sa posture est d'abord idéologique : l'exemple de la région lui permettait de

mettre en garde son lectorat des dangers d'accepter le contrôle étranger qui régit l'économie canadienne depuis la Conquête. Elle favorisait aussi la promotion de l'idée suivant laquelle il serait préférable de lui substituer l'autorité d'une Église bienfaitrice. Il faut comprendre, en donnant une plus large perspective à notre regard sur son livre, que son texte fait écho en quelque sorte aux luttes de pouvoir entre l'Église et le monde des affaires au XIX^e siècle – luttes notamment étudiées dans les travaux de Frank Remiggi et de Rosemary Ommer sur les relations entre le clergé et les marchands de poisson³⁴. Ce qui s'est passé en Gaspésie s'est aussi passé ailleurs, et *vice versa*.

Finalement, doit-on dire, Jean-Baptiste Ferland n'a pas tout faux dans son livre *La Gaspésie*, loin de là. Cela pourrait aussi faire l'objet d'un article moins polémique. Mais, avant toute chose, il convient de retenir de notre propos que l'on doit lire un ouvrage, manuscrit ou imprimé, en le remettant dans son contexte de production et de réception, si l'on veut en éviter les pièges du discours.

Notes

- 1 **Mario Mimeault** est un historien spécialiste de l'histoire maritime et de la pêche. L'auteur tient à remercier l'équipe de *L'Estuaire* pour les corrections et suggestions qu'elle lui a apportées, l'historien Jean-Marie Thibault pour ses avis sur certains points de son argumentation, ainsi que Yolaine Sirois pour la révision linguistique.
- 2 Jean-Baptiste-Antoine Ferland, «Avis au lecteur», *La Gaspésie*, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1877, p. 6.
- 3 Le lecteur trouvera le détail des multiples occupations de Jean-Baptiste-Antoine Ferland dans Serge Gagnon, «Ferland, Jean-Baptiste-Antoine», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto, 2003: http://www.biographi.ca/fr/bio/ferland_jean_baptiste_antoine_9F.html. L'homme et son œuvre sont aussi étudiés dans Gérard Bédard, *L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland; son œuvre historique et littéraire*, mémoire de maîtrise (études françaises), Montréal, Université de Montréal, 1953, iv, 124 p.
- 4 Gagnon, *op. cit.*
- 5 Ferland publie d'abord ce récit de voyage sous le titre «Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie», dans les *Soirées canadiennes; recueil de littérature nationale*, Québec, Brousseau Frères, 1861, p. 301-476. En 1866, une réimpression de cet article est publiée à Québec par l'Imprimerie A. Côté sous le titre *La Gaspésie*. L'ouvrage de petit format (12 cm x 18 cm), compte 300 pages. Rarissime, ce dernier *opus* est disponible à BANQ numérique: <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2029764>. Le livre est réédité à l'identique en 1877 par le même imprimeur. Une brève étude qui n'a pas été publiée en a été faite par Luc Savard, *Le voyage de l'abbé Ferland en Gaspésie en 1836*, Rimouski, UQAR, 1997, 15 p. L'auteur souligne adéquatement la vision urbaine que Ferland porte sur le milieu.
- 6 Jean-Baptiste Ferland, «Louis-Olivier Gamache», *Le Foyer canadien*, 1863, p. 259-274; «Le Labrador», *Le Foyer canadien*, 1863, p. 289-366; *Opuscules*, Québec, Imprimerie Augustin Côté et Cie, 1876, 181 p.
- 7 Jean-Baptiste Ferland, *Cours d'histoire du Canada. Première partie, 1534-1663*, Québec, Augustin Côté, 1861, xii-522 p.; *Cours d'histoire du Canada. Seconde partie 1663-1759*, Québec, N. S. Hardy, 1865, ii-620 p.
- 8 Ferland, *La Gaspésie*, p. 177, 200.
- 9 Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, p. 185.
- 10 Jean-Pierre Langlois «L'Église face aux patriotes en 1837-1838, Sessions d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique», p. 37: <https://www.erudit.org/fr/revues/sessions/1984-v51-sessions1830007/1007449ar.pdf>. Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Montréal, A.C.F., 1938, t. 2, p. 132.
- 11 Ferland, *La Gaspésie*, p. 185.
- 12 *Ibid.*
- 13 Aldo Brochet, «La pêche dans le golfe au XIX^e siècle», *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. 15, n^o 1 (janvier-mars 1977), p. 23-26.
- 14 Mario Mimeault, «Le capital industriel des pêches dans la baie de Gaspé de 1760 à 1866», *Acadiensis*, vol. 25, n^o 1 (automne 1995), p. 33-53; *John Le Boutillier 1797-1872, La grande époque de la Gaspésie*, Anse-au-Griffon, Corporation du Manoir Le Boutillier, 1993, p. 44.
- 15 André Lepage, *Le capitalisme marchand et la pêche à la morue en Gaspésie*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1983, p. 89.
- 16 Ferland, *La Gaspésie*, p. 186.
- 17 Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850. Structures et conjoncture*, Montréal, Fides, 1966, vol. 2, p. 417.
- 18 Le 15 janvier 1850, Jean-Baptiste Ferland à son évêque, dans J.-A.-Tr. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet 1803-1903*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1903, vol. 1 p. 368.
- 19 Frederick Baddeley, «La Gaspésie en 1833», *Gaspésie*, vol. 31, n^o 3 (septembre 1993), p. 16. André Lepage fournit une explication complémentaire à celle que nous avançons ci-haut quant à la rareté du numéraire. Le mode d'opération des compagnies jersiaises, appuyé sur un système comptable élaboré, leur permettait de faire l'économie de l'emploi de la monnaie: Lepage, *op. cit.*, p. 76.
- 20 Ferland, *La Gaspésie*, p. 186.
- 21 Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 185; Guy Fournier et Robert Favreau, d'après le roman de Noël Audet, *L'ombre de l'épervier*: <https://docplayer.fr/123189024-L-ombre-de-lepervier.html>; Sylvain Rivière, *L'empire des Robin. Histoire de l'esclavage du pêcheur gaspésien*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2013, p. 160, où il cite intégralement la diatribe de Ferland.
- 22 Séminaire de Québec, Fonds Louis Painchaud, Lettre de Philip Robin à sa fille, Berne (Suisse), le 6 mars 1835.
- 23 Anthony von Iffland, «Aperçu d'un voyage dans le District de Gaspé, pendant les mois de Mai, Juin, Juillet et une partie d'Août 1821», *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. 7, n^o 1 (janvier-mars 1961), p. 34.
- 24 Mario Mimeault, *John Le Boutillier 1797-1872*, chapitre 2, «L'éducation», p. 44-47.

- 25 « On appelait Éteignoirs les ennemis de la loi d'éducation de 1846 qui rétablissait, pour le soutien des écoles élémentaires, la contribution obligatoire, basée sur l'évaluation municipale. Le terme Éteignoirs définit les opposants à la réforme scolaire, considérés comme des éteignoirs qui étouffaient la flamme de savoir. Il s'agit d'un des épisodes les plus mouvementés de l'histoire de l'éducation au Québec qui a provoqué un soulèvement de masse. » Site Internet « Histoire du Québec : La Guerre des Éteignoirs/ » : <http://histoire-du-quebec.ca/guerre-eteignoirs/>. Andrée Dufour, « La guerre des Éteignoirs, de 1845 à 1859. La révolte des contribuables du Bas-Canada » : <http://andreedufourhistorienne.blogspot.com/2009/08/la-guerre-des-eteignoirs.html>.
- 26 Ferland, *La Gaspésie*, p. 185.
- 27 Mario Mimeault, *Théodore-Jean Lamontagne : marchand et industriel canadien-français de la fin du XIX^e siècle*, Sainte-Anne-des-Monts, S.H.A.M., 2000, chap. 3, p. 101-128.
- 28 Statement of Old Debts Due, C.R.C. at Percé 1833-1837, MG 28, III 18, vol. 290, Whitman papers, File Robin Jones Whitman 1888, BAC; « Dettes dues à Buteau et Boucher, Percé, le 30 novembre 1833 », dans BANQ, greffe Edward Glackmeyer, acte n° 22, le 25 janvier 1834, acte de société François Buteau – John Le Boutillier.
- 29 Mimeault, *Théodore-Jean Lamontagne...*, p. 112 s.
- 30 Les italiques sont de mon cru.
- 31 Hormis les références antérieurement citées, notamment Antoine Bernard et Sylvain Rivière, l'influence du livre de Ferland se perçoit dans de nombreux autres ouvrages inspirés de cet esprit réducteur. Qu'il nous suffise d'indiquer quelques titres : Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, *La Gaspésie – Promenades dans le golfe Saint-Laurent*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, 1886?, 239 p. Plusieurs pages de Ferland sont citées *in extenso* aux pages 166-170 des *Promenades*, auxquelles il ajoute les propos que M^{gr} Plessis a rédigés à la suite de sa visite de la Gaspésie en 1811 à la page 170, note 1, dont s'inspire d'ailleurs Ferland. Même l'évêque du diocèse de Gaspé, François-Xavier Ross, y va de sa diatribe quand il rencontre l'opposition d'un ancien employé de la Charles Robin and Company dans ses démarches pour promouvoir la création de coopératives de pêcheurs : « C'est un Jersiais protestant [écrit-il] formé à l'école des Robin dont les tactiques de temps immémorial ont été de tenir les pêcheurs dans l'ignorance », cité dans Laval Lavoie, *M^{gr} François-Xavier Ross. Libérateur de la Gaspésie*, Sainte-Foy, Anne Signier, 1990, p. 128. Edward Thomas Davies Chambers, sans pour autant se montrer critique du processus, cite les propos de Ferland à pleines pages dans son livre *Les pêcheries de la province de Québec*, vol. I, Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêches, 1912, p. 116-118. Le chercheur Olivier Nollet présente l'organisation économique de la région de Gaspé en empruntant lui aussi la lorgnette de Ferland : Olivier Nollet, *L'encadrement religieux de la population de la région de Gaspé de 1767 à 1867*, mémoire de maîtrise (histoire), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2000, p. 30-33. Même chose pour John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 2009, p. 94.
- 32 Marc Desjardins *et al.*, *Histoire de la Gaspésie, Québec*, IQRC, 1999, p. 172. Voir aussi Recensement Canada 1861 et 1871.
- 33 Desjardins, *op.cit.*, p. 235 s.
- 34 Frank W. Remiggi, « La lutte du clergé contre les marchands de poisson », dans Eric W. Sager et Lewis R. Fisher (dir.), *The Enterprising Canadians : Entrepreneurs and Economic Development in Eastern Canada, 1820-1914*, St. John's, Memorial University of Newfoundland, Maritime History Group, 1979, p. 185-199. Rosemary Ommer consacre un chapitre à l'analyse des actions du clergé dans *From Outpost to Outport. A Structural Analysis of the Jersey-Gaspé Cod Fishery. 1767-1886*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, chap. 5.